

Créer son jardin permacole



Objectifs

- Découvrir le concept de permaculture et créer son jardin permacole



Programme

Jour n°1 : Initiation à la permaculture (7 heures)

1. Histoire et généralités	3. Règles de base de la
2. Adapter son projet à ses besoins	4. Observer ; Concevoir ; Aménager ; Entretenir

Jour n°2 : Conception d'un espace de permaculture (7 heures)

1. Rappel des grands principes	5. Cartographie du site
2. Définition du projet	6. Design permaculturel
3. Collecte des données	7. Travaux pratiques
4. Reconnaissance végétale /	

Jour n°3 : Aménagement d'un espace en permaculture (7 heures)

1. Rappel des grands principes	5. Mise en œuvre / techniques permaculturelles
2. Liste des ressources / intrants	6. Plantation
3. Optimiser les ressources	7. Suivi et entretien
4. Créer un planning des	

Evaluation et mode de validation des acquis

✓ Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation

- Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation

Public concerné

- Toute personne intéressée par la thématique

Effectif : Minimum : **Aucun** - Maximum : **Aucun**

Durée et rythme

21 heures soit 3 jours

Période : 1 session par an

- En semaine
- En journée
- Temps plein
- Week-end
- En soirée
- Temps partiel

Formateur

A. DUBOIS professionnel de la permaculture

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel
- En salle
- Sur chantier
- A distance
- Synchrones
- Asynchrone

- Formation dans nos locaux ou en chantier
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : NON
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

22,00€ de l'heure soit 496,00€ les 3 jours

Possibilité de dissocier les journées

Le CFPPA n'est pas soumis à TVA.

Indicateurs de résultats 2023/2024

Aucune session

Pré-requis

- Avoir un terrain ou potager qui vous servira de support pendant la formation



Créer son jardin permacole

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?
Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

**Référente handicap : PERRIN Nadia -
03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr**



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 11/10/2024



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr